



Saisir le tribunal administratif pour un manquement grave de l'ad

Par **ASSELIN Jean Philippe**, le **05/11/2016** à **13:36**

Bonjour,

Puis-je saisir le Tribunal administratif avec demande de dommages et intérêts pour une faute de service de Pôle Emploi qui n'a pas transmis à temps mon actualisation mensuelle auprès de mon service d'auto-assurance, ce qui me prive de mon indemnisation chômage à laquelle j'ai droit?

Si oui, combien puis-je réclamer (retard de versement de 2000 € par mon auto-assurance due à la négligence de Pôle Emploi dans la transmission de mon actualisation mensuelle)